



HAL
open science

Pourquoi ” rester POUR quelque temps ” est-il susceptible de poser un problème d’acceptabilité?

Badreddine Hamma, Houda Ounis, Danielle Leeman, Belinda Lavieu, Céline Vaguer, Ichraf Khammari

► To cite this version:

Badreddine Hamma, Houda Ounis, Danielle Leeman, Belinda Lavieu, Céline Vaguer, et al.. Pourquoi ” rester POUR quelque temps ” est-il susceptible de poser un problème d’acceptabilité?. *Revue de Sémantique et Pragmatique*, 2012, 31, pp. 89-111. halshs-00927204

HAL Id: halshs-00927204

<https://shs.hal.science/halshs-00927204>

Submitted on 13 Jan 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

POURQUOI « *RESTER POUR QUELQUE TEMPS* » EST-IL SUSCEPTIBLE DE POSER UN PROBLÈME D'ACCEPTABILITÉ ?

Badreddine Hamma,

Université d'Orléans & UMR 7270, (LLL) Laboratoire Ligérien de Linguistique

Houda Ounis, *Université de Sousse*

Danielle Leeman, *Université de Paris Ouest Nanterre La Défense & UMR 5191 « ICAR », CNRS & ENS-Lyon 2*

Belinda Lavieu, *IUFM de Villeneuve d'Ascq & Laboratoire Grammatica*

Céline Vaguer, *Université de Toulouse-Le Mirail & UMR 5253 CLLE-ERSS, CNRS & Toulouse Le Mirail*

Ichraf Khammari, *Université de Kairouan*

Pour Pierre Cadiot¹

INTRODUCTION

Notre observable consiste en quelques-uns des emplois, dits « temporels », que véhiculent des énoncés où la préposition *pour* se construit avec le verbe *rester* et régit un complément de temps exprimant un rapport de « durée ». Le constat initial est que des étrangers énoncent :

Je reste en France pour six mois,

que certains francophones natifs trouvent mal formé, contrairement à

Je suis en France pour six mois,

Je reste en France pendant six mois,

Je reste en France six mois.

¹ Ce papier est un hommage rendu à Pierre Cadiot par quelques anciens membres du *Groupe de Syntaxe* de l'Université de Paris X – Nanterre, créé et dirigé par Danielle Leeman ; cet hommage concerne l'intérêt commun porté à l'étude des prépositions.

De fait, si Cadiot² (1987 éd. 1991 : 249) admet la combinaison, elle est douteuse pour Berthonneau (1989) : deux linguistes (en l'occurrence spécialistes respectivement de la préposition ou de l'expression du temps) n'ont donc pas eux-mêmes nécessairement la même intuition sur cette distribution.

Pourtant, une simple recherche sur différents sites internet montre de nombreuses attestations de ce type :

1. *Je reste ton ami pour toujours.*
2. *Tu resteras mon ami pour la vie.*
3. *Il reste avec nous pour quelques jours, le temps de se refaire une santé.*
4. *Restons encore ensemble pour quelque temps et si ça ne va pas, nous nous quitterons.*

Comment, alors, trancher sur la « dicibilité »³ de ce type d'énoncé ? L'hypothèse générale retenue à titre heuristique est que le système linguistique inclut la variation (il n'est pas statique mais dynamique), de telle sorte que l'intuition peut différer selon la variante de la langue que possèdent ou privilégient mentalement les locuteurs – autrement dit, selon la représentation que l'on se fait de l'identité de *pour* et de *rester*, leur combinaison apparaît ou non acceptable. L'idée d'une langue (au sens saussurien) relativement fluctuante est plausible lorsque l'on songe qu'elle s'acquiert à travers les discours d'autrui, ces derniers étant précisément divers selon les locuteurs, leur milieu, leur formation, leur région d'origine⁴. Il n'est pas question ici d'opposer des « registres », encore moins de se placer dans une vision normative, mais simplement de présumer que la diversité des situations d'acquisition doit bien avoir un impact sur les connaissances acquises : Saussure illustre ainsi dans le *Cours de linguistique générale* (p. 160) le fait que l'existence, dans le système, de *craindre* et *redouter* leur confère une certaine identité, qui différerait si l'un des deux verbes venait à disparaître, son contenu allant à l'autre ; on peut présumer que, de même, la valeur de *craindre* pour un locuteur qui possède aussi *redouter* dans son lexique diffère de celle qu'a *craindre* pour un sujet ignorant le verbe *redouter*.

Il est alors raisonnable de supposer que des locuteurs qui ne disposeraient pas d'égal manière, dans leur système linguistique, de l'ensemble des prépositions du français (ou de leur sous-ensemble d'emplois temporels) n'utiliseront pas de façon exactement semblable *pour*, *pendant*, *durant*, \emptyset , etc.,

² Pour l'auteur, la combinaison de rester avec *pour N* « durée » est meilleure au présent et au futur qu'à l'accompli.

³ Pour la notion de « dicibilité », voir Hamma (2007).

⁴ Barra-Jover, M. (2010) « *Le* » français ou ce qui arrive lorsqu'un état de choses est observé comme une entité, *Langue française* 168 : 3-18.

comme ceux qui ne maîtriseraient pas indifféremment *être*, *rester*, *demeurer* pour traduire la localisation. N'est-il pas compréhensible, d'ailleurs, que des locuteurs assimilent *rester* et *être* dans l'expression de la présence à un certain endroit, ou de même *pour* et *pendant* dans l'indication de la durée, étant donné la proximité synonymique de formulations telles que *Je suis en France pour six mois*, *Je reste en France pendant six mois* et leurs définitions quasi identiques dans les grammaires et les dictionnaires?

1. ELABORATION ET DÉLIMITATION DU CORPUS RETENU

Les sources de notre corpus changent en fonction des buts et des besoins de notre étude. Ainsi, le constat initial a été établi grâce à des recherches effectuées sur internet, à partir du moteur de recherche *Google*⁵, histoire de collecter les observables de base. Ensuite, lors de l'examen et la vérification de ces données, nous avons recouru à deux autres types de procédés : d'un côté, nous avons mené des enquêtes synchrones auprès de francophones natifs en sollicitant leurs jugements sur les exemples recueillis (voir les détails ci-après) ; de l'autre, nous avons formulé des requêtes dans les ESLO, les bases de données orales de l'Université d'Orléans, pour voir si de tels énoncés sont produits spontanément dans des situations similaires.

1.1. COLLECTE DES DONNÉES

Les requêtes saisies sur le moteur de recherche *Google* ont conduit à de multiples forums et publications électroniques⁶ (voir le tableau qui suit). Mais il faut préciser que, d'une part, les résultats au présent sont nettement plus abondants que ceux au passé ou au futur, d'autre part, la plupart des attestations recueillies nous viennent de forums d'échanges entre des personnes ayant le français comme langue étrangère. Nous avons retenu pour l'illustration de notre tableau 76 occurrences de la structure « (*rester/être/ demeurer/etc.*) + *pour* + *SN durée* » dont nous indiquons le nombre de fréquence dans la colonne de milieu, les exemples dans celui de gauche et leur source dans celui de droite (*cf.* l'annexe pour un complément d'exemples).

⁵ www.google.fr

⁶ Parmi ces sources électroniques, on trouve *le Parisien*, *Google books*, *commentfaiton.com*, *articles de wikipédia*, *bonjourchine.com*, *abidjan.net*, *etc.*

Occurrences	Nombres d'occurrences	Référence des attestations
<i>Je pars en Australie/à l'étranger pour 6 mois</i>	7	<i>Chat, échange oral étudiant « erasmus », aufeminin.com (forum de discussion)</i>
<i>Je demeure ici encore pour quelque temps</i>	3	<i>Chat, forum de discussion (psychologies.com, message écrit d'une lectrice, 7/12/2003)</i>
<i>Je suis à Paris pendant quatre jours</i>	5	<i>Chat, oral (forum aufeminin.com, message d'une lectrice 13/01/2010)</i>
<i>Je suis à Pékin vers le 15 août pour quatre jours</i>	2	<i>Bonjourchine.com (21/07/2011)</i>
<i>Seras-tu encore ici pour 2 semaines ?</i>	7	<i>Chat. Forum Abidjan.net (message du 13/10/2010)</i>
<i>Tu resterais à Paris encore pour trois jours ?</i>	3	<i>Oral. Echange avec une étudiante Erasmus (qui me demande si je peux lui accorder encore un peu de temps pour son rapport de stage)</i>
<i>Je suis là pour une semaine</i>	14	<i>Oral (échange entre étudiant + professeur étranger invité à l'IUFM), Chat, moteur de recherche (Google, Google books, Wikipédia, roman (Seras-tu là ? G. Musso, 1996 : 56))</i>
<i>Je reste là pour une semaine</i>	4	<i>Oral, chat (familles.com, blog)</i>
<i>Je suis restée à Paris pour le mois et je n'ai pas eu le temps de voir toutes les expos !</i>	5	<i>Oral (entretien étudiants), chat</i>
<i>Je reste encore pour 3 jours ensuite je dois retourner à mes affaires.</i>	2	<i>Chat</i>
<i>Je compte rester ici pour 6 mois</i>	2	<i>Chat (étranger)</i>
<i>Je pense rester ici pour 6 mois</i>	4	<i>Oral, chat</i>
<i>Je demeure ici pour quelques temps encore</i>	6	<i>Chat, Facebook, oral</i>
<i>Il reste avec nous pour quelques jours, le temps de se refaire une santé</i>	6	<i>Oral, chat</i>

<i>Je reste ton ami pour toujours</i>	4	<i>Roman, album de jeunesse</i>
<i>Tu resteras mon ami pour la vie ?</i>	2	<i>Chat</i>
<i>Restons encore ensemble pour quelque temps et si ça ne va pas, nous nous quitterons</i>	5	<i>Roman (Un lieu incertain de F. Vargas), chat</i>
<i>Mon crédit maison, il m'en reste pour 5 ans !</i>	1	<i>Chat (acheterlouer.fr)</i>
<i>Tu resteras pour toujours la plus grande star du monde</i>	4	<i>Chat (musique.ados.fr), blog</i>
<i>Le samedi 10 décembre, direction Paris, je serai dans le 15^e pour trois journées d'ateliers didactiques</i>	2	<i>Blog de professeurs des écoles</i>
<i>Dans ce club de foot, tu as signé, tu y restes pour 5 ans</i>	5	<i>Le figaro.fr</i>
<i>En Allemagne, l'album a débuté au 1^{er} rang et a réussi à y rester 9 semaines consécutives</i>	2	<i>Musique.ados.fr</i>
<i>J'y reste durant 9 mois</i>	1	<i>Chat (familles.com)</i>

1.2. CONFRONTATION DES DONNÉES AUX JUGEMENTS DES LOCUTEURS NATIFS

Une fois les données rassemblées, il était nécessaire de les confronter aux jugements des francophones natifs pour mesurer leur degré d'acceptabilité. Nous avons interrogé 257 personnes, dont 50 étudiants de Master 1, 34 étudiants Erasmus, 72 professeurs des écoles, 101 enseignants du supérieur (PU, MCF, PRAG). Leur intuition était sollicitée pour les six énoncés suivants : *Il reste en France pour six mois, Il demeure en France pour six mois, Il est en France pour six mois, Il reste en France six mois, Il est en France six mois* et *Il demeure en France six mois*. Le tableau suivant résume ainsi le résultat obtenu en pourcentages :

Occurrences	Jugement en pourcentage
<i>Il reste en France pour six mois</i>	79 soit 30,7%
<i>Il demeure en France pour six mois</i>	54 soit 21%
<i>Il est en France pour six mois</i>	218 soit 84,8%
<i>Il reste en France six mois</i>	201 soit 78,2%
<i>Il est en France six mois</i>	39 soit 15,1%
<i>Il demeure en France six mois</i>	203 soit 78,9%

Cette enquête confirme ainsi l'inacceptabilité relative de « *rester pour Ndurée* » (30%) relativement à « *être pour Ndurée* » (84,8%) par exemple ou la version sans la préposition (78,2%).

Les sujets interrogés, s'ils disent, globalement, ne pas être choqués par l'occurrence en « *rester pour N durée* », précisent par contre souvent, qu'ils ne produiraient pas spontanément telles quelles ces occurrences. Les compléments du verbe *rester*, comme (*pour*) *longtemps, toujours, la vie, la nuit, la journée, etc.* leur paraissaient meilleurs face aux compléments avec un déterminant numéral, du type *trois jours, 25 minutes, six mois, etc.* (cf. extraits d'internet en annexe).

1.3. VÉRIFICATION DES DONNÉES DANS LES ESLO

Le recours aux ESLO (Enquêtes Socio-Linguistiques à Orléans)⁷ pour jauger l'acceptabilité des occurrences recueillies sur internet a été édifiant et décisif. En effet, les résultats de recherche ont permis de confirmer la tendance générale. Le corpus n'étant pas encore intégré dans une base de données catégorisée, les requêtes ont été faites manuellement. En gros, nous avons procédé, dans un premier temps, à une recherche de toutes les occurrences contenant le radical « *rest-* » et, dans un deuxième temps, à une vérification, au cas par cas, de la présence de l'occurrence « *rester pour + GN/ADV Temps* ».

Aucune occurrence significative de la construction en question n'a été relevée (voir la sélection d'extraits des ESLO en annexe) ; tout ce que l'on a pu trouver, même dans des scénarii qui, pourtant, se prêteraient à la situation, ce sont des énoncés sans la préposition *pour* ou parfois avec *pendant*, ce qui confirme les intuitions des sujets interrogés (cf. plus haut) qui trouvaient moins naturels les énoncés en « *rester pour N temps* ».

Mais la simple « consultation des données » dans des corpus, si elle peut confirmer l'intuition du linguiste, n'explique rien en elle-même : quelles sont les origines de ce résultat déconcertant qui est qu'aucune occurrence n'a été relevée dans les ESLO face aux attestations sur internet ! Trois arguments viennent à l'esprit pour expliquer ce résultat :

- a) Le premier est de nature psychologique concernant la manière de s'y prendre dans la réalisation des enquêtes : en effet, demander à un natif si un exemple ambigu est bien formé ou non peut susciter chez ce dernier des hésitations et, donc, mener à des résultats incertains et relativement

⁷ Les ESLO représentent près de 700 heures d'enregistrements recueillies et transcrites par l'équipe ESLO du Laboratoire Ligérien de Linguistique à Orléans (le LLL) ; cela concerne aussi bien les ESLO 1 et les corpus des *Omelettes* que les nouvelles ESLO 2, dont une partie est encore en cours de réalisation et que nous avons pu exploiter en partie, ici, dans leur version brute.

différents ; souvent on est conditionné par la question et on ne sait plus si l'on produirait spontanément les exemples entendus. Toutefois, quand on consulte des situations non provoquées de manière *ad hoc*, où l'on peut éventuellement produire ces énoncés, on a plus de chance de savoir si ces exemples sont naturels ou non. En l'occurrence, zéro occurrence dans les ESLO pourrait signifier que les exemples ne sont pas naturels.

- b) La question de la typologie textuelle des interviews y serait aussi pour quelque chose ; en effet, le verbe *rester*, par exemple, très fréquent dans les recettes des omelettes⁸, n'apparaît pas du tout dans le contexte souhaité ; il apparaît davantage dans la périphrase factitive « *laisser + V Inf* » : *laisser mariner/cuire/bouillir/frire/reposer/ mijoter*/etc. De fait, les contextes descriptifs sont *a priori* exclus, du type *les patates restent dans l'huile pour 5 minutes ; la poêle reste sur le feu pour quelques minutes ; etc.*, et, de toute manière, notre étude ici se limite aux structures à sujet animé.
- c) On pourrait s'attendre, dans le reste des interviews, à rencontrer la structure recherchée, vu que le type de questions posées est de nature à inciter à l'emploi d'énoncés en « *rester pour N Durée* » ; il est demandé en effet aux enquêtés de raconter les parcours et les grands changements de leur vie (formations, professions exercées, loisirs, associations fréquentées, régions, villes, endroits et logements où l'on a pu habiter, etc.). De tels sujets de conversation auraient pu amener l'enquêté à dire, par exemple « *Je suis resté/je resterai/reste pour 6 mois dans le Loiret/dans la région Centre/dans l'équipe de foot de notre quartier/dans cette boîte* » ; « *Je suis resté chez une amie pour l'été/pour quelque temps* » ; etc. Toutefois, le fait que la plus grande partie des interviews relève du récit (on y relate des procès relevant d'un aspect accompli) peut réduire les chances d'apparition de cette construction si l'on admettait l'intuition de Pierre Cadiot (*ibid.*) selon laquelle l'accompli est moins naturel⁹.

2. LE STATUT SYNTAXIQUE DE « POUR SN/ADV DURÉE »

La notion d'« argument syntaxique », par opposition à celle d'« incidence circonstancielle » que propose Cadiot (1991 : 100-104 et 247-248) pour appréhender la préposition *pour* et sa relation avec les paradigmes de verbes à sa gauche (cf. *opter pour ; passer pour ; etc.* vs *travailler pour les autres*,

⁸ Un genre d'interview à part entière dans les ESLO où l'on demande aux interviewés de dire comment ils prépareraient eux-mêmes des omelettes.

⁹ Nous remercions vivement Gilles Col qui a attiré notre attention sur les hésitations, silences, trous, dans les extraits des ESLO (cf. annexes), qui pourraient marquer que cette construction est relativement floue dans la tête des locuteurs.

s'absenter pour raison de santé ; etc.)¹⁰, permet de situer le comportement linguistique du SP introduit par *pour* en rapport avec le verbe : on se bornera ici au cadre établi par le problème soulevé, à savoir une structure à sujet animé et à verbe « attributif » suivi d'un complément locatif.

Parmi les lexèmes habituellement cités pour illustrer le paradigme de ces verbes (*être, paraître, sembler, devenir, rester, demeurer, avoir l'air*), tous n'acceptent pas également la construction retenue pour la présente étude :

5. *Il est en France.*
6. *??Il paraît en France (vs Il paraît être en France).*
7. *Elle semble en France.*
8. **Elle devient en France.*
9. *Il reste en France.*
10. *Il demeure en France.*
11. *?Elle a l'air en France.*

La suppression du locatif est éventuellement possible dans le cadre d'une relation anaphorique, de type question-réponse ; ce test sépare d'un côté l'expression de l'être et de la permanence de l'être¹¹, d'un autre côté celle de l'apparence de l'être :

12. *Il est en France? - *Il est. / *Oui, il est.*
13. *Elle est en France? - ?Elle semble. / ?Oui, elle semble.*
14. *Il est en France? - *Il reste. / *Oui, il reste.*
15. *Il est en France? - *Il demeure. / *Oui, il demeure.*
16. *Il est en France? - Il a l'air. / Oui, il a l'air.*

Mais *être* se distingue de *rester* et *demeurer* par le fait qu'il refuse la question directe, c'est-à-dire sans préposition, sur la durée (ce qui est aussi le cas de *sembler* et *avoir l'air*):

17. **Combien de temps êtes-vous en France ? vs*
18. *Combien de temps (restez-vous + demeurez-vous) en France ?*
19. **Combien de temps (semble-t-elle + a-t-elle l'air) en France ?*

D'après ces tests, le locatif est un complément obligatoire après *être*,

¹⁰ La distinction est réinterprétée en termes de « complément » (régie) vs « ajout » (non régie) par Lavieu (2006) : le premier est (pour le complément d'objet) ou non (pour le complément oblique) supprimable, le complément d'objet est cliticisable, mais non le complément oblique. L'ajout est supprimable, et, selon ses possibilités de mobilité, rattaché à P la phrase ou à SV le groupe verbal (le verbe ne régit pas mais sélectionne ses ajouts).

¹¹ L'application des tests suppose une base stable commune à tous les emplois considérés, ce qui ne veut pas dire que le résultat serait identique dans d'autres contextes : l'ellipse du locatif est possible dans *Alors, tu pars ou tu restes? - Je reste!* et Apollinaire a pu écrire « *Les jours s'en vont je demeure* ».

rester, *demeurer*, et dans ce contexte, seuls *rester* et *demeurer* supportent un questionnement direct sur la durée. De fait, l'expression positive de cette dernière apparaît, sans préposition, de meilleure acceptabilité avec *rester* et *demeurer* qu'avec *être*:

20. ?? *Je suis en France six mois. / ? Je suis là six mois puis je repars aux USA.*

21. *Je reste en France six mois.*

22. *Je demeure en France six mois.*

De même, l'interrogation par le biais de la question *pendant* est beaucoup plus naturelle avec *rester* et *demeurer* qu'avec *être*:

23. ?? *Pendant combien de temps êtes-vous en France ?*

24. *Pendant combien de temps restez-vous en France ?*

25. *Pendant combien de temps demeurez-vous en France ?*

Mais, à l'inverse, la question avec *pour* apparaît moins acceptable avec *rester* et *demeurer* qu'avec *être*:

26. *Pour combien de temps êtes-vous en France ?*

27. ?? *Pour combien de temps restez-vous en France ?*

28. ?? *Pour combien de temps demeurez-vous en France ?*

En résumé, parmi les verbes attributifs, (1) *être*, *rester* et *demeurer* s'opposent aux verbes d'apparence par le test de l'emploi sans locatif (qui cependant est possible pour *rester* et *demeurer* dans certains contextes) ; (2) *être* a en commun avec les verbes d'apparence le refus de la question directe sur la durée ; (3) *être* s'oppose aux verbes de permanence par la préposition introduisant la question indirecte (*pour* vs *pendant*). On mesure donc la simplification (trompeuse) que représente l'attribution d'une même étiquette « verbes d'état » à cet ensemble (ce qui confirme l'analyse de Guehria 2011 comparant *devenir* aux autres verbes attributifs).

Dans la sous-classe (1) des verbes d'état, il s'agit pour notre propos de savoir ce que signifie le fait que *être* n'admette que l'ajout temporel avec *pour*, rejeté par *rester* ou *demeurer* selon certains locuteurs, et refuse l'ajout temporel sans préposition ou avec *pendant*, que *rester* ou *demeurer* admettent.

Etre quelque part peut constituer un énoncé constatant l'arrivée, le point de départ (cf. *Ouf ! J'y suis enfin !* qui s'interprète comme « j'y arrive, je parviens enfin là où je voulais aboutir »), et se trouve donc compatible avec *pour N durée* car *pour* introduit un complément temporel marquant un parcours dont on connaît le point de départ mais dont l'aboutissement n'est pas garanti (Cadiot parle de « visée » : il n'est pas garanti que l'on parvienne à ce que l'on « vise »). Ainsi, la possibilité pour *être* de marquer le point de départ expliquerait qu'il soit compatible avec *pour N durée* – *être* est capable d'exprimer le début (il est susceptible d'emplois inchoatifs), tandis que *rester* ne concerne que la situation

dans le cours d'une durée, ce que confirme le fait que l'on puisse dire :

J'y suis, j'y reste ! (être marque l'arrivée, le point de départ du séjour exprimé par rester)

et non :

**J'y reste, j'y suis ! (rester ne peut indiquer le début d'un séjour exprimé par être)*

3. LA RELATION DE LA PRÉPOSITION À L'ASPECT

D'un mouvement relativement informel mais précurseur dans les années quatre-vingt, Cadiot (*op. cit.* : 48-49) relie la préposition à l'aspect en associant *pour* au point de départ, à l'inchoation, d'un côté, et d'un autre côté à la visée, au terme non atteint (donc à l'imperfectivité, en termes aspectuels) : par exemple, *aller* ou *parvenir* impliquant un terme atteint, on a *Je vais à Orléans* ou *Il est parvenu au sommet* mais non ** Je vais pour Orléans* ni ** Il est parvenu pour le sommet*. Du côté des verbes, Vendler (1967), suivi et complété de bien d'autres¹², a établi, pour définir l'aspect, des critères faisant intervenir les prépositions (*en Ntemps* est un circonstant permettant de saisir l'aspect perfectif, *pendant Ntemps* est un circonstant permettant de saisir l'aspect imperfectif). Depuis lors, à l'instigation par exemple de Jean-Marie Merle (2005, 2008, 2011) en particulier, le rapport de la préposition à l'aspect s'étudie plus précisément¹³.

3.1. L'ASPECT DES VERBES

Selon les critères habituels (François, *op. cit.*), « Les états sont des situations qui ont une certaine durée, qui ne subissent pas de changement dans l'intervalle de temps pris en considération et qui n'ont pas de borne inhérente après laquelle elles ne peuvent plus continuer » (Vetters, 1996 : 105-106). *Rester* est un verbe d'état, d'aspect imperfectif en ceci qu'il ne présuppose ni une limite de début, ni une borne de fin, ce qui se repère au fait qu'il est compatible avec *pendant SNdurée* (il n'est ni perfectif, ce que montrerait sa compatibilité avec *en SNdurée*, ni ponctuel, ce que marquerait la possibilité de l'associer à un circonstant de forme à *Ntps*) :

29. *Il reste en France pendant six mois.*

30. **Il reste en France en six mois.*

31. **Il reste en France à midi.*

En d'autres termes, *rester* véhicule intrinsèquement un procès pour lequel aucun point de départ n'est impliqué, aucune interruption n'est programmée, aucun terme n'est envisagé : on saisit simplement le sujet dans le cours d'une

¹² Pour un historique et une synthèse, cf. François 1989.

¹³ Sur la valeur aspectuelle de *pour* dans l'expression de la durée, cf. la contribution de Leeman au cours du colloque organisé par Merle *et al.* (2011), actes à paraître dans la revue *Faits de Langues*.

situation dans son déroulement (ce que dénomme fort bien le terme « sécant ») : *Je reste avec toi* signifie que l'énonciateur est et continue à être avec son interlocuteur, on ne sait ni depuis combien de temps ni jusqu'à quand ; au moment où cet énoncé est prononcé, la situation est simplement présentée comme ayant déjà commencé précédemment sans qu'une borne de début soit impliquée, et de même comme devant se poursuivre sans qu'une limite finale soit envisagée.



Confirme cette analyse, selon laquelle *rester* décrit un procès qui relève d'un « état », son incompatibilité avec les tests révélateurs¹⁴:

32. **Il est en train de rester chez toi.*
33. **Il reste chez toi et Luc en fait autant chez moi.*
34. **Il cesse de rester chez toi.*
35. * *Il commence à rester chez toi.*
36. *Il se met à rester chez toi.*
37. * *Il est sur le point de rester chez toi.*

Cette intuition a été validée par des critères découverts par les linguistes s'intéressant au « mode d'action », ou « aspect » (pour une synthèse, cf. François, 1989) : comme *être*, le verbe *rester* n'admet pas l'association à *être en train de* – sauf effet délibéré : *Je vois que ça fait trois mois que ce type est en train de rester chez nous* (i.e. de « s'incruster »), effet lié aux conditions d'emploi de *être en train de* telles qu'elles ont été définies par Franckel (1989) – ni l'association à *se mettre à* (avec la même remarque que précédemment : *Si ce type se met à rester chez nous, je demande le divorce !*) ou *s'arrêter de* (mais on admettra *Arrête de rester dans mes jambes, tu vas me faire tomber*).

Comme le disent les définitions traditionnelles, « rester, c'est continuer à être »¹⁵ : l'état « rester » présuppose donc celui de « être » (pour pouvoir dire qu'on reste quelque part, il faut y être, la réciproque n'étant pas vraie), dont il est la continuation – sans que soient impliqués un début ni une fin.

Le verbe *être* devrait *a priori* relever de la même description aspectuelle, et pourtant, contradictoirement, il connaît des emplois marquant son aptitude à

¹⁴ Les formulations (32) à (37) sont évidemment susceptibles d'être admises dans d'autres contextes discursifs que la description ici envisagée comme celle d'une situation commune à tous les énoncés, par exemple : « Luc a dîné avec toi, il est trop tard pour qu'il trouve un moyen de transport lui permettant de rentrer chez lui : il reste chez toi ».

¹⁵ Nous remercions François Némou qui nous fait remarquer que le sens de « rester » en français moderne concorde, du point de vue à la fois étymologique et contrastif, avec l'idée défendue dans cette étude de « continuer à être » : *re-stare, ester, to stay, estar, station, etc.* Notons toutefois que notre propos ici n'est pas d'ordre diachronique et que nos explications sont ancrées en synchronie.

exprimer une situation inchoative ou ponctuelle¹⁶: ainsi des énoncés comme *Ah, j'y suis!* ou *Nous y sommes!* ou *Vous y êtes?* sont-ils pragmatiquement associés à l'idée que l'on est au commencement d'une situation – par exemple :

38. (Pour marquer que l'on comprend enfin ce dont il s'agit) : *Ah, j'y suis!* (= « je commence enfin à comprendre ce que tu voulais dire »)
39. (Pour ponctuer une dispute conjugale en marquant que, enfin, l'interlocuteur se décide à aborder le point crucial) : *Enfin! Nous y sommes!* (= « tu te décides enfin à commencer à avouer ce que tu as sur le cœur »)
40. (Pour s'assurer que les élèves de la classe sont tous prêts) : *Bon. Vous y êtes?* (= « êtes-vous prêts à commencer le cours »)

On notera d'ailleurs que les contextes (30), (31), (37), exclus pour *rester*, sont acceptables avec *être*, lequel est donc susceptible de valeurs diverses inconnues de *rester* :

41. *Il est en France en deux heures.*
42. *Il est en France à midi.*
43. *Il est sur le point d'être chez toi.*

En résumé, si le verbe *rester* est uniquement « duratif » et « continuatif » (ou « sécant »), dénotant un état sans bornes de début ni de fin, le verbe *être* en revanche peut être perfectif, ponctuel, et plus précisément indiquer le tout début d'une situation. Au sens spatial comme au sens « intellectuel », *être* peut même d'ailleurs être modifié par *presque* (*Allez, encore un petit effort : on y est presque!*), qui montre que l'on est sur le point d'entrer dans l'état – on n'aurait pas de même avec *rester* cet effet d'imminence : **On y reste presque.*

Cette différence aspectuelle entre *être* et *rester* serait donc responsable de leur compatibilité ou incompatibilité avec les ajouts prépositionnels, selon l'identité aspectuelle de la préposition. Mais, pour reprendre l'hypothèse annoncée en introduction, cette différence aspectuelle ne serait pas forcément claire dans le système linguistique de tous les locuteurs (il n'est que de voir comment ces verbes sont le plus souvent présentés, tous deux identiquement rangés dans la même classe, ce qui montre que même des linguistes avérés peuvent ne pas percevoir l'opposition). Cette situation expliquerait que nous n'ayons pas tous exactement le même sentiment d'acceptabilité.

3.2. COMPATIBILITÉ ASPECTUELLE ENTRE VERBE ET CIRCONSTANT PRÉPOSITIONNEL EN *POUR*

Si l'on suit Cadiot dans sa caractérisation de la préposition *pour* (*op. cit.*), celle-ci décrit un parcours dont la borne de départ est fixée par le verbe, et le terme présenté comme simplement visé (donc non atteint – rien ne garantit que soit réalisé l'objectif projeté) ; ainsi,

¹⁶ Leeman (2011), à par.

44. *Nous sommes ici pour trois semaines.*

peut correspondre à deux situations : ou bien le locuteur est au début de son séjour, et la durée « trois semaines » se calcule à partir de la parole, qui coïncide avec le moment où le locuteur dit « être ici » : si (44) est dit le 1er juillet, on s'attend à ce que le séjour aille jusqu'au 21 juillet. Ou bien le locuteur énonce (44) alors que le séjour est commencé, en cours : la durée des « trois semaines » s'interprète alors à partir du début de la présence *ici*, indiquée par *être*¹⁷. De même, dans :

45. *Ils étaient à la campagne pour un mois.*

la durée « un mois » se comprend relativement à la date justifiant l'imparfait (s'il s'agit d'un récit où les personnages arrivent à la campagne le 8 mars 1932, leur retour de la campagne s'interprète comme se produisant le 8 avril 1932), ou bien par rapport à la date du début du séjour signalé par « être à la campagne ». C'est alors le verbe *être* qui marque le commencement de la présence à la campagne, à partir duquel le séjour est mesuré. Il en va évidemment pareillement de :

46. *Vous auriez été chez moi pour deux jours, le temps de trouver un hôtel.*

où il est envisagé que, à partir du moment où l'interlocuteur se retrouvait (était) chez le locuteur, il pouvait y être accueilli pendant deux jours.

En résumé, *pour* introduit une durée dont le commencement est localisé par le verbe *être*, lequel doit donc être en mesure de connaître un emploi inchoatif – ce que l'on a effectivement vérifié dans la section précédente. L'inacceptabilité (pour certains locuteurs) de formulations comme *Pour combien de temps restez-vous?* ou *Je reste en France pour six semaines* viendrait alors de ce que leur système linguistique est sensible à l'impossibilité pour *rester* d'avoir un emploi inchoatif ou perfectif (tandis que les sujets admettant ces énoncés assimileraient peu ou prou *être* et *rester*).

Le SP en *pour* vient en effet baliser le déploiement, normalement sans limites, du procès *rester*, du fait qu'il suppose un point de départ et un terme envisagé, que l'intervalle relève d'une « courte durée » (*pour trois heures*) ou d'une « longue durée » (*pour la vie*) ; dans les deux cas, il s'agit d'un procès représenté comme borné. Ainsi, *pour SN* institue le terme et/ou borne l'étendue du procès exprimé par *rester* (*rester quelque part pour deux heures / pour la vie / pour la nuit*), alors que ce verbe ne comporte pas ces caractères dans sa définition aspectuelle.

¹⁷ Par exemple, un curiste arrivé à la station thermale depuis une semaine, et à qui il ne reste donc à passer « ici » que deux semaines, peut très bien dire *Nous sommes ici pour trois semaines* : les trois semaines ne représentent pas alors le temps restant à passer « ici » à partir du moment de la parole, mais mesurent le temps total à passer « ici » depuis le moment où l'on y est (arrivé).

3.3. L'ASPECT DE LA PRÉPOSITION RÉVÉLÉ PAR SES PRÉFÉRENCES DISTRIBUTIONNELLES

Pour mieux cerner les propriétés de *pour SN*, en (46) par exemple, on peut l'opposer à (46a), la version sans préposition, et à (46b), en essayant de déceler les nuances qui le différencient de *pendant* :

46. *Je reste en France pour six mois.*

46a. *Je reste en France Ø six mois.*

46b. *Je reste en France pendant six mois.*

D'après Berthonneau (1991 : 120), opposer *pour* à *pendant* dans ce type d'emplois revient à opposer la subjectivité à l'objectivité / l'incertitude à la certitude : la subjectivité est liée à l'incertitude qu'imprime *pour* de par son identité, le terme de la période n'étant que prévu, projeté, sans garantie d'être atteint. On pourrait y ajouter que la notion de « visée » définie par Cadiot (*op. cit.*) ajoute à cette subjectivité, manifestant un but de la part du sujet : on est quelque part pour un certain temps *i.e.* pour faire quelque chose qui/qu'occupe ce temps¹⁸. A la différence de (46), (46a) et (46b) renvoient à une durée représentée comme indépendante de la subjectivité des sujets (leur volonté, leur désir, leur prévision).

La préposition *pendant* établit une durée objective et bornée, au départ comme à son terme ; elle est cependant compatible avec *rester*, aspectuellement non borné : ce n'est donc pas l'imperfectivité de ce verbe qui peut affecter son acceptabilité avec *pour*, mais le fait qu'il ne puisse pas être inchoatif – donc qu'il ne puisse permettre de situer le point de départ de la période introduite par *pour*.

Ce raisonnement est étayé par le fait que, si *pour SN* marque l'envisagement du terme de l'extension du procès *rester*, la préposition *pendant*, elle, le présente comme ayant atteint / devant atteindre la fin indiquée, ce que confirme le comportement de ces deux prépositions avec l'article défini (Berthonneau, *op. cit.* : 103) :

47. *Je reste avec toi pour la nuit.*

48. **Je reste avec toi pendant la nuit.*

Avec *pendant*, la phrase est bizarre alors que *pour* y est très naturel, parce que le bornage (*la nuit*) tel qu'introduit par *pour* est présenté comme une limite donnée à la présence plutôt que comme une durée en soi (la présupposition est « demain je m'en vais/je suis ailleurs »). Une autre interprétation, allant dans le sens du caractère subjectif de la durée présentée par *pour*, est que « la nuit » ne correspond pas à une portion de temps précisément définie, et que donc « rester

¹⁸ Nous remercions Didier Bottineau pour cette suggestion.

pour la nuit » n'engage pas fermement le locuteur – conformément au caractère grammatical, de « visée », impliqué par la préposition.

Par ailleurs, la préposition *pour* peut exprimer la durée là où *pendant* et \emptyset ne sont pas naturels :

49. *Il a décidé de rester ici (pour + *pendant + ? \emptyset) toujours.*

50. *Elle est condamnée à rester là (pour + *pendant + * \emptyset) la vie.*

Les sujets interrogés, s'ils étaient partagés quant à l'acceptabilité des occurrences en « rester pour N durée », ils étaient d'accord pour considérer que *pour* est plus naturel avec certains compléments ; sur un gradient d'acceptabilité, *pour la nuit/pour la vie* et des adverbes comme *longtemps* et *toujours* sont jugés plus acceptables avec *pour* qu'un complément comme *six mois, trois heures, deux semaines, etc.* (cf. voir les annexes pour ce type d'exemples). Donc *pour* n'est pas réellement compatible avec les compléments exprimant une durée précise précédée par un déterminant quantitatif (la durée de « la vie » n'est en fait pas connue, et celle de « la nuit » est subjective et variable selon la saison et les activités). Autrement dit, de par son identité qui n'engage pas la borne de fin, *pour* sélectionnerait plus naturellement des compléments exprimant un intervalle de temps dont la limite terminale est floue ou inconnue. A l'inverse, *pendant*, qui énonce un intervalle objectif parcouru du début jusqu'à la fin, s'accommode mal de compléments n'impliquant pas clairement une durée déterminée (*Ils sont restés ensemble pendant la guerre / *pendant la vie*).

CONCLUSION

Il ressort de notre étude que la disparité des jugements chez les francophones natifs et les hésitations dont ils font preuve face à la considération du degré d'acceptabilité des énoncés où « *pour N durée* » complète le verbe *rester* tiennent de deux types de phénomènes linguistiques : tout d'abord, les informations aspectuelles et instructionnelles que véhiculent respectivement *rester* et *pour* s'avèrent incompatibles du point de vue distributionnel. Notre étude a montré, preuve à l'appui, qu'il n'y a pas d'affinités entre *rester pour* et des compléments exprimant une durée précise précédée par un déterminant quantitatif de type numéral comme dans *six mois, trois heures, deux semaines, etc.* ; en revanche, ces exemples sont plus acceptables avec des compléments présentant une limite « vague » ou « floue », comme dans *pour la nuit/ pour la vie* et des adverbes comme *longtemps* et *toujours*. Ajoutons à cela le fait que le corpus y est, sans le moindre doute, pour quelque chose, ainsi que les conditions dans lesquelles il a été recueilli : questionnaires, identité et origines des enquêtés et des enquêteurs (natifs ; non-natifs/Erasmus ; linguistes ou non ; professeurs des écoles...), typologies et genres textuels (absence dans les ESLOs et présence sur l'internet), cadre de l'enquête et facteurs psychologiques (occurrences provoquées ou spontanées, hésitations...). On a vu, par ailleurs, à partir de la comparaison des propriétés des verbes d'état et des prépositions employés, qu'il n'est pas exclu que les locuteurs assimilent les emplois de *rester* et *être* d'un côté et de *pour* et *pendant* de l'autre.

ELÉMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

- Barra-Jover, M. (2010), « Le français ou ce qui arrive lorsqu'un état de choses est observé comme une entité », *Langue française* 168: 3-18.
- Berthonneau, A.-M. (1989), *Composantes linguistiques de la référence temporelle. Les compléments de temps, du lexique à l'énoncé*, Thèse d'État, Paris VII.
- Berthonneau, A.-M. (1991), « Pendant et pour, variations sur la durée et donation de la référence », *Langue Française* 91 : 102-124.
- Cadiot, P. (1979), « Saturation grammaticale et saturation discursive : remarques sur quelques emplois de pour », *DRLAV* 13 : 128-134.
- Cadiot, P. (1987 éd. 1991), *De la grammaire à la cognition : la préposition pour*, Editions du CNRS, Paris.
- Cadiot, P. (1997), *Les prépositions abstraites en français*, A. Colin, Paris.
- Cadiot, P. & Y.-M. Visetti (2001), *Pour une théorie des formes sémantiques. Motifs, profils, thèmes*, PUF, Paris.
- Franckel, J.-J. & D. Paillard (2006), « De la couleur des prépositions dans leurs emplois fonctionnels », *Modèles linguistiques* XXVII-2, vol. 54: 51-66.
- François, J. (1989), *Changement, causation, action. Trois catégories sémantiques fondamentales du lexique verbal français et allemand*, Genève, Droz.
- Guehria, W. (2011), « La structure attributive avec devenir comme construction marquée dans l'ensemble sous-déterminé des phrases de forme N Vétat Adj », *Langue française* 171 : 135-146.
- Hamma, B., (2007), « Philosophie et linguistique à la croisée des chemins ? La problématique de l'indicible », actes du colloque *Res Per Nomen*, Université de Reims : 125-132.
- Lavieu, B. (2006), « Distinction entre groupes prépositionnels régis et non régis », *Modèles linguistiques* XXVII-1, vol. 53 : 131-144.
- Leeman, D. (1987), « Identification d'un complément en pour à sens de conséquence », *Linx* 16 :120-144.
- Leeman, D. (1996a), « Définir une préposition : hypothèses et perplexités », *Revue de sémantique et pragmatique* 2 LE NUMERO DE REVUE EST INDIQUE DIFFEREMMENT DANS LES REFERENCES SUIVANTES : INSERER ESPACE 183-199.
- Leeman, D. (1996b), « Le «sens» et l'«information» chez Harris », *Linx*, numéro spécial *Hommages à Denise Maldidier* : 209-220.
- Leeman, D. (2001), « Quand les formes informent : de la grammaire à la sémantique », *Le français aujourd'hui* n° 134 : 12-19.

- Leeman, D. (2011), « Pour et l'indication de la durée: *je suis là pour une semaine* vs **je reste là pour une semaine* », in Merle, J.-M. et alii. (2011) Colloque international *Préposition & Aspectualité*, Aix-en-Provence, actes à paraître (2012) dans *Faits de Langues*, PUF.
- Merle, J.-M. (2005), « Quelques remarques générales sur les prépositions en anglais, et sur *into* et *out of* en particulier », Travaux du CLAIX n° 21, Aix-en-Provence, PUP.
- Merle, J.-M. (2008), « Prépositions et aspect », *L'Information grammaticale*, n° 117, dir. Danielle Leeman, Louvain / Paris, Peeters, : 52-56.
- Saussure, de F. (1916), *Cours de linguistique générale*, éd. Tullio de Mauro, Payot, Paris. Vendler, Z. (1967), *Linguistics in Philosophy*, Cornell U.P., Ithaca.

ANNEXES

ANNEXES 1 : EXTRAITS DES ESLO CONTENANT « *RESTER + N DURÉE* »

- 1) Z49: #2 oui mais c'est pas toujours le cas # c'est pas toujours le cas je veux dire mon appartement précédent j'y **suis restée trois ans** et bien sûr on avait des rapports cordiaux avec mes voisins mais mais sans plus
- 2) RL2: euh des enfants après euh j'ai travaillé dans un établissement j'y **suis pas restée longtemps** euh d'enfants euh qui étaient retirés euh par le juge des enfants [i] donc
ch_CD2: retirés des familles
RL2: #1 retirés des familles ouais #
ch_CD2: #2 oui #
RL2: par le juge des enfants parce qu'y avait des maltraitements donc euh j'y **suis restée six mois** #1 alors là j'ai franchement euh #
ch_CD2: #2 d'accord #
RL2: j'ai je pense que j'étais pas prête
ch_CD2: oui
- 3) VB16: j'ai rencontré mon mari donc je **suis restée** bah on a habité la Source **pendant on va dire vingt-cinq ans**
- 4) YR23: il a connu sa femme et mon mari il est né à Paris mon mari il **est resté longtemps** à Paris sa grand-mère tout ça sa famille était là-bas #1 ouais oui oui #
- 5) DF22: mais donc mes parents quand ils se sont installés ils ont eu une petite ferme euh très pauvre et euh mon père donc ils y **sont restés cinq ans**
ch_BH8: hm hm
- 6) DF22: et mon père avait envie de vivre autre chose donc il a loué une ferme dans l'Yonne ils **sont restés cinq ans** et ensuite il a repris une entreprise de travaux agricoles
ch_BH8: hm d'accord
- 7) DF22: ils m'ont conçue on est parti trois ans après #1 [rire] #
ch_BH8: #2 d'accord # d'accord #1 ils venaient d'arriver quand euh #
DF22: #2 oh oui ils ont dû # je crois qu'ils **sont restés cinq ans** en tout maximum tu vois
ch_BH8: parce que enfin #1 quand on est #
DF22: #2 tous les cinq ans # ils déménageaient ce qui fait que dans ma tête
h_BH8: [rire] d'accord
- 8) CM50: je **suis resté deux ans** à Saint-Jean-le-Blanc #1 après j'ai habité à Neuville-aux-Bois #
- 9) CM50: et je suis resté deux ans à Saint-Jean-le-Blanc puis après bah je **suis resté euh [i] euh jusqu'à vingt ans** à à à Neuville-aux-Bois et puis après bah de vingt à trente euh trente-cinq euh je suis à Orléans
ch_MP10: vous êtes resté à #1 Orléans #
CM50: #2 ouais voilà #
- 10) BV1: bah ouais avant euh j'étais quatre cents mètres plus bas mais s- je **suis resté sur Saint-Marceau ça fait deux ans et demi que je suis à Saint-Marceau**

- 11) EW15: euh on était encore en appartement on avait notre appartement c'était Quai
st Laurent
ch_AC7: hm
EW15: et euh euh f- oui on **est resté quelques années** et puis après bien on a eu
nos petits-enfants nos enfants nous ont encouragés à acheter plutôt
- 12) EH5: ah oui je pense que les les moments forts qu'on peut avoir au scoutisme
c'est aussi euh les moments où on va visiter les camps scouts c'est-à-dire que euh
on s'engage euh l'été à aller passer une journée avec les plus jeunes euh deux
jours voire pl- enfin on on **reste dans des des limites de deux jours** pour les plus
grands pour pas être un un une gêne pendant leur camp et là c'est vrai qu'on vit
des des moments euh des beaux moments des moments où les en- les jeunes font
leurs promesses c'est quand même un engagement euh on est dans une société
aujourd'hui où on a tendance à penser que les jeunes s'engagent pas à grands
choses euh on pas forcément une grande spiritualité vivent pas forcément des des
choses intenses là nous on est témoins de de d'engagements de de petits qui sont
très #1 émouvants parce que euh voilà #
- 13) EH5: la télé euh c'est pas systématique on peut **rester euh plusieurs jours** sans
l'allumer ouais #1 et la radio dans la voiture #
- 14) GK11: euh et puis donc il **est resté euh il a fait une partie de sa carrière et il
est reparti après sur Paris** enfin bon s- ça bouge beaucoup dans ces métiers-là #1
aussi #
- 15) WA7: trente-quatre
ch_NS3: hm hm donc depuis en fait votre euh #1 votre mariage euh #
WA7: #2 depuis #
WA7FEM: si on on a fait on est on **est resté six mois** euh euh avenue de Dauphine
WA7: avenue Dauphine oui
ch_NS3: hm hm d'accord et vous étiez euh vous êtes restés toujours dans la même
résidence en fait euh
WA7: après oui ici
ch_NS3: voilà
WA7: ouais
- 16) UC12: hm donc là je **suis restée un peu après** j'ai bu un ou deux coups en ville j'ai
fini par rentrer chez moi pas trop tard [rire en fond] enfin pas trop tard il devait bien
être onze heures mais bon j'étais sortie relativement tôt parce que vers dix-neuf
heures donc euh voilà apéro tout ça euh voilà samedi samedi matin comme je me
suis pas couchée trop trop tard ni trop tôt ben j'ai un peu glandé après je me suis pas
couchée directement en rentrant chez moi j'ai dîné voilà j'ai regardé la télé je sais
plus j'ai été certainement sur l'ord- sur l'ordinateur certainement [bb] j'ai dû faire
un truc ou deux pour le Collectif Bascule sur Facebook euh voilà [bb] euh samedi
matin je suis allée euh au marché aux puces
- 17) UC12: [bb] voilà et mes prochains projets ben j'en ai pas enfin [pron=fin] j'en
ai pas euh hm je veux retourner à Rome parce que je suis frustrée j'y **suis restée
quatre jours** donc euh j'ai pas eu le temps de faire tout ce que je voulais donc là
[rire en fond] c'est la frustration je vais retourner à Rome je suis plus ou moins
invitée à aller dans quinze jours au ski moi qui sais pas skier donc je sais pas si je

vais y aller encore hm j'ai encore pas trop d'idées pour les prochaines vacances
ch_PP6: d'accord

- 18) SD14: et donc nous on était vraiment dans le enfin à un moment où y en avait y en avait déjà beaucoup qui était arrivés alors en fait on est arrivé à Marseille Marignane on a passé euh on a dû passer une nuit ou deux là à Marseille et ensuite bon nous on souhaitait rester dans le sud dans le midi mais en fait le midi était archi plein partout et donc on nous a dit c'est pas possible on nous a envoyé sur Paris par le train à Paris on a passé quelques temps o- à l'aéroport du Bourget et là ensuite euh on a dû **rester presque deux semaines** je crois [bb] et alors ensuite même la région parisienne euh les le côté de Sarcelles tout ça c'était euh absolument plein et donc la la consigne à cette époque-là donc on était vers euh vers la mi-juillet vers le vingt vingt juillet quelque chose comme ça la consigne c'était maintenant on dispatche en province
ch_OB1: ah
SD14: alors on a eu le choix entre trois villes alors il devait y avoir y avait Amiens Beauvais et Orléans et la plus au sud c'était Orléans #1 on a pris Orléans #
- 19) SD14: et donc en fait quand euh j'ai un oncle euh qui était revenu qui est lui aussi euh avait été commerçant mais lui il est resté et il il a cherché un il était plus jeune que mon père hein il a cherché un euh une euh une affaire de enfin un commerce quoi et il était lui dans le euh dans la confection enfin dans les oui dans la confection de tenues de plages des trucs comme ça des tenues d'été quoi [bb] et finalement il a il a il **est resté sur Paris un bon moment** et bon bah il a pas trouvé et puis il est allé sur Nice et euh là il a trouvé euh enfin i- après plusieurs mois quand même il a trouvé quelque chose et lui avait déjà un logement et en fait avec cette affaire de de confection de de de tenues d'été aussi de maillots de bain et cetera qui était euh au premier étage au quatrième étage y avait un appartement et donc euh bon bah il a donc il a il a pas acheté mais enfin c'était enfin si y avait une histoire de pas-de-porte je pense #1 et puis euh #
- 20) SD14: alors euh c'est très varié hein #1 dans dans beaucoup beaucoup de domaines quoi #
ch_OB1: #2 ah oui # hm hm
SD14: [bb] et donc là j'ai fait euh pas mal de choses euh sur euh je **suis resté presque un quart de siècle** #1 hein dans ce deuxième laboratoire #
ch_OB1: #2 ah oui #
SD14: un peu moins de vingt-cinq ans à quelques mois près et après j'ai fini ma carrière dans un laboratoire qui s'appelle qui existe toujours qui s'appelle l'Iramat #1 Institut de Recherche sur les Archéomatériaux #
ch_OB1: #2 hm hm hm #
- 21) ch_OB1: #2 vous **auriez pu rester longtemps** comme ça dans le froid #
- 22) SD14: et euh c'était un jeune chef donc euh catalan #1 d'origine #
ch_OB1: #2 ah oui #
SD14: [bb] et il **est resté que deux ans** à cette chorale
ch_OB1: hm
SD14: et moi je l'ai je l'ai eu la deuxième année donc ça été mon premier chef de chœur c'était très très intéressant

ANNEXES 2 : EXTRAITS DE L'INTERNET COMPORTANT « RESTER POUR N DURÉE »

- 1) J'ai été au collège Sainte-Anne de 2000 jusqu'à 2005, quand le directeur était Frank Baehrel et j'ai quitté Sainte -Anne pour aller au G.O.D, pour mes études en secrétariat, compta pour même pas 2 mois. On m'a mise dehors, mais bon, après je suis parti pour l'armée de terre de Hao. J'y suis **restée pour quelque temps** et puis je suis revenue sur Tahiti. J'ai travaillé ensuite pour un restaurant le Vaitiare qui se situe à Pirae en tant que cuistot. Puis j'ai arrêté de travailler pour elle, et j'ai cherché un autre travail.
(Courriels des anciens élèves du Collège Ste Anne à Atuona, Hiva Oa, Marquises)
www.ddec.pf/cesa/eleves08-09.htm
- 2) Avant de partir en Tasmanie et surtout lorsque l'on envisage d'y **rester pour quelque temps**, il sera alors très utile de savoir quelles seront les différentes formalités d'entrées afin de ne pas avoir de problème sur place ou encore d'être obligé de rentrer plus tôt que prévu pour un problème de visa ! Voici donc les informations utiles !!
(Comment connaître les formalités d'entrées pour la Tasmanie ?)
www.commentfaiton.com
- 3) je viens d'être embauché sur grenoble, et donc, prêt à y **rester pour quelque temps** ! je suis actuellement en colocation avec deux amis, un garçon et une fille, dans un appartement dans grenoble. Nous devons rendre l'appart au mois d'août (un des coloc part à l'étranger).
www.1000colocations.com
- 4) Hélix lui-même va attacher une Bombe sur la poitrine à un joueur au hasard. La cible devra s'écarter des autres, et le soigneur devra être prêt à soigner l'explosion et les dommages de chute. Lorsqu'Hélix fera ça, il sautera sur le dos de sa cible et y **restera pour quelques secondes**.
<http://webcache.googleusercontent.com>
- 5) 12 juin 2011 ... En effet, la plus grande star du moment, Lady Gaga, débarque en France et y **restera pour quelques jours** dans le cadre de sa tournée promotionnelle en Europe pour son nouvel album, Born This Way.
www.melty.fr
- 6) Mon petit-fils de nationalité américaine est venu me rendre visite ici à Abidjan et il **restera pour quelques mois**.
http://french.cotedivoire.usembassy.gov/entretien_avec_le_consul.html
- 7) Réprouvée par son mari et sa famille, Betty erre de bar en bar. Dans un restaurant de Versailles, elle fait la connaissance de Laure, une bourgeoise quinquagénaire. Cette dernière finit par emmener Betty à son hôtel où, désespérée, elle **restera pour quelques jours**, le temps de dévoiler sa triste histoire...
www.lettretv5mondefbs.com/spip.php?rubrique21
- 8) Une retraite qui n'en est pas tout à fait une puisqu'il **restera pour quelques temps** secrétaire général du Sivom de Fondettes, Luynes et Saint-Etienne-de-Chigny ...
www.fondettes.fr/fr/archives12_fr.htm

- 9) Le « Camp Sud », quant à lui, **restera pour quelques temps** encore, d'octobre 1940 au 15 septembre 1942
<http://patrimoineincarceral.blogspot.com/.../la-prison-de-mauzac.ht>
- 10) On peut dire ce qu'on veut, la princesse des coeurs **restera pour quelques décennies** encore la meilleure publicité de la Famille royale ...
www.noblesseetroyautes.com/.../le-prince-william-et-catheri
- 11) Les expatriés proviennent de divers horizons, **restent pour plusieurs mois voire plusieurs années** et travaillent dans des domaines variés, ...
www.leforum.nl/index.php/events.../221-salon-de-lexpat
- 12) La durée moyenne est de 6 semaines, même s'il y a des étudiants qui restent juste 2 semaines, d'autres **restent pour plusieurs mois**.
www.euroestudios.com/fr/questions.html
- 13) Si le (la) candidat(e) n'est pas retenue : il (elle) **reste pour toute l'année** à venir inscrit(e) sur la liste d'aptitude et pourra être appelé(e) à rejoindre un GRETA en cours d'année en cas de départ d'un(e) CFC.
www.greta-92nord.fr/greta/recrutement.php
- 14) Heureusement que je **reste pour toute l'année**, certains étudiants ne font qu'une seule session, et ça doit être tellement frustrant...
<http://lau-caribouland.blogspot.com/.../quelques-nouvelles.html>
- 15) Un article de 01Informatique du 6 janvier 2011 s'attaque au thème du recrutement, à travers l'interview de différents experts des ressources humaines au sein de grands groupes. Un consensus émerge sur le fait que les méthodes traditionnelles **resteront, pour quelques années** encore, prédominantes. Mais **l'importance accordée aux réseaux sociaux est grandissante dans de nombreuses entreprises**.
<http://eat-tice.ec-nantes.fr>
- 16) Malgré des séquelles physiques qui **resteront pour quelques années** apparentes, ton intégration c'est finalement un passage obligatoire...
www.wix.com/sciencespogrenoble/bde
- 17) Bref, si le nucléaire et les hydrocarbures **resteront pour quelques années** nos principales sources d'énergie, il convient de préparer d'accélérer la transition vers des énergies plus propres, sûres, nationales et pas trop chères pour ne plus dépendre de ces pétromonarchies : géothermie, biocarburants, comme le rapporte Yann. Mais surtout, il conviendra de ne pas céder aux sirènes de Bruxelles pour lesquelles le secteur doit être libéralisé. Le rôle de l'Etat doit rester primordial.
<http://webcache.googleusercontent.com>